

# Certificat de spécialisation Chargé diversité

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Toute personne :

- titulaire d'un diplôme de niveau bac +3/4 et/ou d'une expérience professionnelle de niveau équivalent,
- justifiant d'une expérience professionnelle (emploi ou stage d'au moins 4 mois) dans l'une des fonctions professionnelles évoquées ci-dessus,
- disposant d'une sensibilisation aux outils des technologies de l'information et de la communication.

### Objectifs

Cette formation propose un cadre multidisciplinaire (sociologie, droit, GRH, psychosociologie) d'analyse et de prévention des situations de discriminations et de gestion de la diversité tant en entreprise que pour l'accès à l'emploi.

Les métiers de la diversité exigent des compétences méthodologiques (diagnostic, intervention, veille, évaluation...).

Sont proposés des outils pour comprendre

les enjeux, les processus sociohistoriques et les pratiques discriminatoires dans la société française

le droit applicable et les moyens d'action contre ces discriminations.

Il est également proposé de réfléchir aux formes d'intervention adaptées aux différents acteurs qu'il s'agisse d'employeurs, d'organisations syndicales, d'élus du personnel, représentants d'associations, de travailleurs sociaux ou d'intermédiaires de l'emploi.

### Modalités de validation

La délivrance du certificat de spécialisation chargé de la diversité est subordonnée à la validation des cinq UE qui le composent pour lesquelles est organisée une évaluation des connaissances à la fin de chaque session. Une note égale ou supérieure à 10 est exigée pour chaque UE.

## Compétences

- Mener des actions de sensibilisation et de formation à la prévention et à la réparation des discriminations dans les entreprises
- Mener des campagnes ciblées sur l'égalité entre les femmes et les hommes, l'emploi des travailleurs handicapés, les discriminations liées aux origines (sociales, nationales), à l'orientation sexuelle, etc. afin de sensibiliser les managers opérationnels, les syndicats et les élus du personnel à la prévention de toutes les discriminations
- Prendre en charge la communication externe autour de la diversité qui fait aujourd'hui partie intégrante de la réputation d'une entreprise. Les entreprises sont de plus en plus souvent interpellés dans les médias sur leur responsabilité sociétale.
- Maîtriser le droit anti-discrimination (législations française et européenne, jurisprudence, etc.).

🌟 Valide à partir du 01-09-2019

---

**Code : CS5300A**

---

8 crédits

Certificat de spécialisation

**Responsabilité nationale :**

EPN14 - Droit et immobilier /  
Michel MINE

**Responsabilité**

**opérationnelle :** Michel  
MINE

---

**Niveau CEC d'entrée**

**requis :** Sans niveau  
spécifique

**Niveau CEC de sortie :**

Sans niveau spécifique

**Mode d'accès à la**

**certification :**

- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

**NSF :** Droit, sciences  
politiques (128)

**Métiers (ROME) :**

---

**Contact national :**

EPN14 - Métiers du droit  
EPN14, 37 3 38, 2 rue Conté  
75003 Paris  
01 40 27 25 79  
Sylvie Molina  
[chaire.droit-travail@cnam.fr](mailto:chaire.droit-travail@cnam.fr)

# Enseignements

8 ECTS

Sociologie des discriminations

[AST232](#)

2 ECTS

Gestion de la diversité en ressources humaines

[FPG225](#)

2 ECTS

Droit et discriminations : agir contre les discriminations

[DRS210](#)

2 ECTS

Psychologie socio-cognitive et discrimination

[AST233](#)

2 ECTS